

FICHE CONSEILS

LA CONTENTION SOUS TOUTES SES CLASSES

Les activités du pharmacien sont de plus en plus variées et accompagner la prise en charge des maladies veineuses occupe désormais une part croissante du travail effectué à l'officine. Les pharmaciens doivent s'intéresser à la notion de contention-compression et aux prescriptions réalisées par les médecins qui peuvent être diverses, des bandes aux collants en passant par les bas de contention.

01



Connaître les principales pathologies veineuses

- Savoir reconnaître les varices et les définir : il s'agit d'une dilatation des veines associée à une élongation de celles-ci, sur les membres inférieurs. Elles deviennent tortueuses, ce qui engendre une circulation pathologique.
- Savoir, lorsque la peau d'un patient est altérée dans le cadre d'une pathologie veineuse chronique, on parle de troubles trophiques. Certains troubles trophiques sont réversibles tels que la pigmentation ou la dermatite de stase, mais dans certains cas l'altération de la peau est irréversible, comme par exemple dans le cas de l'hypodermite scléreuse.
- Les thromboses veineuses se caractérisent par la formation d'un caillot sanguin qui va boucher une veine et s'opposer à la circulation du sang.

20 à 35 % de la population française est porteuse de varices selon la HAS.

02



S'appropriier les notions de base sur la contention

- Distinguer la contention de la compression : l'effet sur les membres n'est pas le même. Lorsqu'un patient utilise des bas, chaussettes ou collants, on peut parler de compression. Seule l'utilisation de certaines bandes s'apparente à de la contention.
- La contention correspond aux effets sur un membre, engendrés par l'application d'un textile non élastique. Elle agit de manière passive sur un segment de membre. Ainsi, au repos, les bandes exercent une pression faible sur les membres, les contenant mais ne les comprimant pas.
- A l'inverse, la compression est l'ensemble des effets provoqués sur un membre lorsqu'un textile élastique y est apposé. Au repos comme à l'effort, il s'agit d'agir de manière active sur le membre.

03

Accompagner le patient

- Tout comme pour la délivrance des médicaments, le pharmacien doit respecter la posologie (port quotidien), le dosage (la classe de compression) et la durée du traitement, et rappeler ces éléments aux patients lors de la délivrance des contentions et compressions médicales.
- Le pharmacien doit donc connaître les freins principaux à l'observance pour mieux répondre aux inquiétudes de la clientèle. Il s'agit de savoir notamment que la compression et la contention ont toujours une image négative, vues comme exclusivement réservée aux personnes âgées. De plus les difficultés d'enfilage ou encore la nécessité du port même en cas de forte chaleur sont les principaux problèmes pour les patients.
- La prise des mesures du patients et l'essayage des bas et autres dispositifs doit s'effectuer à l'écart de l'espace de vente. Elles sont à prendre de préférence le matin, en prenant d'abord le tour de cheville au plus fin, le tour du mollet pour les chaussettes, le tour de cuisse et la hauteur juste en dessous du pli fessier jusqu'au sol pour les collants.
- Recommander aux patients d'éviter la chaleur, qui augmente une dilatation des veines, le port de vêtements trop serrés et de talons trop hauts ainsi que les stations assises et debout prolongées qui réduisent la chasse veineuse. Par ailleurs se rappeler que le tabac et l'alcool sont aussi déconseillés car dégradant la paroi veineuse et entraînant une dilatation des capillaires sanguins.
- Il existe en particulier pour les patients âgés des aides pour enfiler sa chaussette ou bas de compressions. Et bien expliquer quoi qu'il en soit comment le positionner pour une efficacité maximale.

04

Connaître les contre-indications

- Connaître les maladies pour lesquelles les contre-indications sont absolues, car la contention et la compression peuvent alors aggraver certaines situations. Il s'agit principalement de l'artériopathie oblitérante des membres inférieurs, de la thrombose septique ou encore de la microangiopathie diabétique.
- Dans certains cas, il faut connaître aussi certaines contre-indications relatives notamment les douleurs sous compression car le patient ne supportera pas le port des bandes ou des bas, et se retrouvera en situation de non-observance.
- Par ailleurs, port de la compression est contre-indiqué chez les patients ayant eu des pontages artériels périphériques des membres inférieurs du fait d'un risque d'occlusion.

05

Se tourner vers d'autres sources d'informations

- Site de la société Française de phlébologie : <https://www.sf-phlebologie.org/category/medecins-phlebologues/la-vie-de-la-sfp/>
- Notions sur la thrombose veineuse <https://www.inserm.fr/information-en-sante/dossiers-information/thrombose-veineuse-phlebite>
- Revue de littérature scientifique sur le traitement de la maladie veineuse chronique <https://www.revmed.ch/RMS/2004/RMS-2472/23644>

QUIZ

01

Le système veineux profond, composé de veines situées au milieu des muscles transporte jusqu'à

- A. 70 % du sang veineux.
- B. 80 % du sang veineux.
- C. 90 % du sang veineux.

02

Les varices sont plus souvent présentes chez les femmes que chez les hommes aux stades peu évolués de la maladie.

- A. VRAI
- B. FAUX

03

Pour les femmes prenant la pilule de 3^e ou 4^e génération, le risque de thrombose est de :

- A. 2 pour 10 000 femmes
- B. 4 pour 10 000 femmes
- C. 5 pour 10 000 femmes

04

En France, la fréquence des thromboses veineuses profondes des membres inférieurs est de l'ordre de :

- A. 70 000 cas par an
- B. 90 000 cas par an
- C. 100 000 cas par an

05

Depuis l'été 2015, le remboursement des bas, chaussettes et collants est limité à 8 paires par an

- A. Vrai
- B. Faux

RÉPONSES

01. Réponse C - 02. Réponse A - 03. Réponse B
04. Réponse A - 05. Réponse A